

COUPE DE LA SARTHE KUMITE

Catégories : MINI / POUSSINS — PUPILLES - BENJAMINS

Date: Dimanche 30 Novembre 2025

Lieu: Gymnase de LOUE, 67 rue des États-Unis, 72540 LOUE



DATE LIMITE INSCRIPTION: le 26 Octobre 2025

HORAIRES DES CONTRÔLES ET DÉBUT DE LA COMPÉTITION :

Contrôle	Début	Catégorie
14:00 – 14:15	14:30	Mini poussins / poussins
14:15 – 14:30	15:00	Pupilles
14:45 – 15:00	15:30	Benjamins
16:00 – 16:15	16 :15	OPEN Poussins / Pupilles / Benjamins / Minimes

Les catégories seront réorganisées en fonction du nombre d'engagés

RÈGLEMENT se référer au <u>REGLEMENT COMPETITION KARATE SAISON 2025-2026</u> page 38-39

NATIONALITÉ - Il n'a a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT - Aucun surclassement de catégorie d'âge n'est possible.

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES - Karaté gi blanc homologué FFKDA / Gants rouges et gants bleus / Protège-dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds et tibias rouges et protèges pieds et tibias bleus / Coquille pour les combattants / Plastron réversible bleurouge, (sans les ceintures sous le plastron) et casques bleu et rouge.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION - La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus).

DURÉE DES COMBATS - Pupilles et Benjamins masculins/féminins : 1 minute 30 secondes. Poussins : 1 minute.

CATÉGORIES DE POIDS - Si le poids d'un compétiteur ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, ce compétiteur change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition.

QUALIFICATION: se référer au REGLEMENT COMPETITION KARATE SAISON 2025-2026 page 11-13

RAPPEL : Pas de prêt de casque, protections et de plastron par le Département

Mickael BIGOT
Directeur Technique Départemental